



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

22 octobre 2026

SANTE OCULAIRE :

407 OPERATIONS GRATUITES DE LA CATARACTE REALISEES A LOME

Lomé, 22 oct. (ATOP) - Quatre cent sept personnes ont été opérées gratuitement de la cataracte dans le cadre de la campagne médicale de soins oculaires menée du 15 au 21 octobre à Lomé.

La campagne est portée par l'ONG Al Wifaq pour le Développement social et culturel au Togo (ADSoC), en partenariat avec l'ONG Al Basar International Foundation, avec l'appui du ministère en charge de la Santé, à travers le Programme national de santé oculaire (PNSO). Cette initiative vise à réduire la cécité évitable et à faciliter l'accès aux soins oculaires pour les personnes vulnérables.

Outre les interventions chirurgicales, la campagne a permis de distribuer gratuitement plus de 400 paires de lunettes de lecture et 5 000 médicaments aux personnes dans le besoin. Ces prestations visent à soulager les troubles visuels et à améliorer l'accès aux soins spécialisés pour les populations vulnérables.

Le coordonnateur du PNSO, Dr Sefofo Yawo Prempe, a rappelé que, selon une enquête menée en 2024, la cataracte demeure la première cause de cécité au Togo, avec plus de 170 000 cas recensés. Il a toutefois relevé une progression de la prise en charge chirurgicale, passée d'environ 500 opérations par million d'habitants en 2000 à 1 790 en 2025.



Phase d'opération

SOMMAIRE

NOUVELLES DES PREFECTURES-----	2-14
REPORTAGE-----	15-16
NOUVELLE DE L'ETRANGER -----	16-19
SPORTS -----	19-20

Le directeur général d'Al-Wifaq, Mohamed Adamou, et le responsable de gestion de la Maison du Hadj, Général Mohamed Atcha Titikpina, ont fait savoir que cette campagne permet aux populations de bénéficier de soins sans distinction d'origine sociale ou de confession religieuse. Ils ont souligné l'importance de la solidarité dans l'accès aux services de santé.



Des patients déjà opérés



Dr Prempe (milieu) livrant son allocution

Après Lomé, la campagne se poursuit dans la région septentrionale. La deuxième phase est prévue du 22 au 28 octobre à Kara, où les populations pourront également bénéficier de consultations et de soins ophtalmologiques gratuits. ATOP/SED/AO/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

AGOE-NYIVE :

UNE JOURNEE PUBLIQUE DE RECEVABILITE CONSACREE AUX ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2027

Agoè-Nyivé, 22 oct. (ATOP) – La commune Agoè-Nyivé 1 a organisé, le mercredi 21 octobre, une journée publique de débat d'orientation budgétaire au titre de l'exercice 2027, consacrée aux priorités de développement et à la reddition des comptes.

La rencontre a favorisé les échanges sur les orientations budgétaires et la reddition des comptes. Elle a permis aussi aux différents acteurs d'exprimer leurs préoccupations et de formuler des propositions en faveur du développement harmonieux de la commune.

Le coordonnateur du Bureau du citoyen, Kayo Létou, a relevé plusieurs priorités, notamment la santé, les infrastructures sanitaires, les routes, l'accès à l'électricité et à l'eau, ainsi que la reconstruction du marché d'Agoè-Assiyéyé.

D'autres priorités évoquées portent, entre autres, sur l'assainissement, l'aménagement des voies, l'éclairage public, les infrastructures sociales de base,



Les participants

l'autonomisation des femmes et la prise en compte de l'approche genre dans les politiques publiques locales.

La maire d'Agoè-Nyivé 1, Mme Aguzé Yawa, a souligné que cette rencontre constitue une étape importante dans le processus de préparation du budget communal. Elle offre, selon elle, l'occasion de réfléchir collectivement aux priorités de développement, d'examiner les besoins des populations et de définir les orientations qui guideront les choix budgétaires pour l'année à venir. Mme Aguzé a précisé que l'objectif est d'orienter les ressources communales vers des actions concrètes et utiles, susceptibles d'améliorer durablement les conditions de vie des populations. Elle a invité les participants à inscrire leurs propositions dans le prolongement de la vision nationale portée par le triptyque « Protéger, rassembler, transformer ».

Le représentant du préfet d'Agoè-Nyivé, Dr Kombaté Soguibabe, a rappelé que la reddition des comptes n'est pas une simple formalité administrative, mais un acte par lequel les élus locaux rendent compte de leur gestion à la population. Il a souligné que le débat d'orientation budgétaire ne consiste pas à voter les chiffres, mais à donner une vision et un sens au futur budget communal. ATOP/ASA/SED

DESENCLAVEMENT DES ZONES RURALES :

LES PISTES REHABILITEES DANS LE CADRE DU PAPR 1 OUVERTES AUX USAGERS

Blitta, 22 oct. (ATOP) - Les pistes réhabilitées dans le pays, dans le cadre de la phase 1 du Programme d'appui aux pistes rurales (PAPR1), ont été officiellement, ouvertes aux usagers le mercredi 21 octobre dans la commune Blitta 2. L'ouverture de ces voies aux populations a été symbolisée par l'inauguration du tronçon Atikpai-Foudjayé-Niamtougou Copé-Tcharébaou-Aféma-Sala Kopé.



Coupe du ruban symbolique



Vue partielle de la piste

La cérémonie inaugurale a été co-présidée par le ministre des Transports, du désenclavement et des pistes rurales, Komlan Loukou-Kadjè, le ministre conseiller du Président du Conseil, Etsri Homevor et la chargée de Coopération avec le Togo auprès de la BMZ en Allemagne, Mme Anne Rehner.

La réhabilitation de ces pistes permettra de renforcer l'accès aux zones rurales, d'améliorer les mobilités des populations et de stimuler le développement économique et social local.

Initié en 2017, le PAPR s'inscrit dans le cadre d'un grand projet de désenclavement des zones rurales, en soutien à la politique de développement du secteur agricole au Togo. Il est conjointement financé par l'Etat togolais, l'Allemagne, à travers sa Banque de développement (KfW) et la France, via son Agence de développement (AFD).

D'un coût de 23,21 milliards de FCFA, le PAPR 1 couvre les zones à fort potentiel de production de coton et de café-cacao. Il vise la réhabilitation de 935 km de pistes rurales dont le tronçon inaugural distant de 32 km. D'un coût de 980 millions de FCFA,

cette voie va désenclaver les six villages desservis. Elle favorisera, entre autres, l'écoulement rapide des produits agricoles vers les marchés et l'accès facile aux services de santé et à l'éducation.

Évalué à 35, 54 milliards de FCFA, le PAPR 2, en phase de démarrage, porte sur l'aménagement de 846 km de pistes rurales réparti dans toutes les régions du pays.

L'évènement a permis aux officiels de visiter le tronçon inaugural, de recevoir les explications sur les travaux réalisés et de suivre un film documentaire révélant les avantages des pistes rurales pour les populations.

Le ministre Loukou-Kadjè a fait savoir que la réhabilitation de ces pistes constitue un enjeu crucial pour le pays. Il a souligné que « dans le contexte mondial actuel, marqué par les exigences de souveraineté, de résilience et de progrès social, le Président du Conseil, appelle à une mobilisation collective, pour bâtir un Togo plus uni et tourné, résolument, vers l'avenir ». Le ministre a rassuré les partenaires de l'entretien des ouvrages pour leur pérennité.



Les officiels recevant des explications sur les travaux

Mme Anne Rehner a, au nom des partenaires, exprimé, sa satisfaction pour la qualité des travaux exécutés. Elle a souhaité que ces pistes contribuent au renforcement de l'activité économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le préfet de Blitta, Anakpa Mani et le maire de Blitta 2, Malou Kodjo ont affirmé que la réhabilitation du tronçon susmentionné figure parmi les besoins prioritaires des populations, ce qui vient combler l'une de leurs attentes.

Mme Anne Rehner était accompagnée d'une délégation composée de ses collègues de l'ambassade d'Allemagne au Togo avec en tête l'ambassadeur, Stefan Messerer ainsi que des directeurs résidents de la KFW, de la GIZ et de l'AFD au Togo.

La cérémonie a pris fin par la coupure du ruban symbolique par M. Etri Homevor et les autres officiels.

ATOP/MEK/BA

KOZAH :

LA CATO SENSIBILISE LES OPERATEURS ECONOMIQUES SUR LES MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES DIFFERENDS

Kara, 22 oct. (ATOP) - La Cour d'arbitrage du Togo (CATO) a sensibilisé, le mercredi 21 octobre à Kara, les opérateurs économiques, entrepreneurs et investisseurs de la région sur les avantages de l'arbitrage et de la médiation dans le règlement des litiges commerciaux.

L'initiative vise à encourager le recours à ces mécanismes pour résoudre les différends en dehors des procédures judiciaires classiques. La rencontre est placée sous le thème « Sensibilisation et information sur la Cour d'arbitrage du Togo (CATO) ». Elle s'inscrit dans une tournée nationale de promotion des modes alternatifs de règlement des différends (MARD).

La séance a permis de présenter aux participants les missions de la CATO, ses procédures de saisine et les avantages de ses services. Les échanges ont porté sur la confidentialité, la neutralité, l'impartialité, la rapidité et la souplesse de l'arbitrage et de la médiation. Ces mécanismes sont particulièrement utiles aux petites et moyennes

entreprises (PME), qui peuvent rencontrer des difficultés financières et organisationnelles dans la gestion des contentieux commerciaux.



Acteurs économique



Délégation de la CATO

Le secrétaire général de la CATO, Assogbavi Komlan, a expliqué que l'arbitrage et la médiation permettent aux parties de trouver des solutions à leurs différends dans des délais relativement courts, tout en préservant leurs relations professionnelles. Il a précisé que la procédure d'arbitrage aboutit à une sentence dans un délai maximal de six mois, tandis que la médiation peut déboucher sur un protocole d'accord en deux mois. Selon lui, le recours à ces mécanismes contribue à limiter les contraintes liées aux longues procédures judiciaires et à bénéficier d'un cadre confidentiel et impartial pour le règlement de leurs litiges. ATOP/AE/AO

LE CRETFP DE KARA DOTE D'EQUIPEMENTS POUR FORMER DES TECHNICIENS AGRICOLES

Kara, 22 oct. (ATOP) - Le Centre régional de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (CRETFP) de Kara a bénéficié, le mercredi 21 octobre, de machines et d'équipements destinés à la formation.



Les premiers bénéficiaires avec le partenaire



L'Ambassadeur remettant le parapheur à M. Bararmna

La remise s'est déroulée à l'occasion d'une cérémonie marquée par la signature de conventions de partenariat entre le centre et plusieurs structures publiques et privées. Cette initiative vise à faciliter l'accès à la formation professionnelle des jeunes déscolarisés, des femmes et des personnes vulnérables, tout en répondant aux besoins en main-d'œuvre qualifiée dans le secteur agropastoral.

Ce don est financé à hauteur de 40 000 euros par la coopération allemande, à travers la GIZ. Il bénéficie de l'appui de ProEmploi+, dans le cadre du projet « Promotion de l'emploi pour les femmes et les groupes vulnérables ». Cette initiative repose sur un partenariat public-privé associant notamment le Centre international de développement agropastoral (CIDAP) de Baga, l'agropole de Kara, la Société coopérative simplifiée (SCOOPS) Bon Courage de Kara et les acteurs des Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP).

Pendant deux ans, les apprenants seront formés à la maintenance des machines et équipements agricoles, à la conduite des tracteurs et des moissonneuses-batteuses, ainsi qu'à l'aménagement des espaces agricoles. Les cours seront dispensés à l'aide de supports en langue kabyè et de capsules numériques pour faciliter la compréhension et l'acquisition des compétences, notamment chez les personnes peu ou pas scolarisées.



L'exposition du matériel



Remise symbolique du matériel par Mme Rehner

Le représentant du ministre de l'Education nationale, M. Atcholadi Essodina, a expliqué que ce programme entend réduire les difficultés d'accès à la formation des jeunes déscolarisés et des personnes analphabètes. Il a invité les responsables du centre, les formateurs et les apprenants à faire bon usage des équipements reçus.

Le directeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Baramna Kabassima Etienne, a fait savoir que l'enseignement en langue kabyè doit permettre aux apprenants de mieux assimiler les connaissances et de devenir des techniciens capables d'assurer la réparation des tracteurs et d'autres équipements agricoles, de limiter le recours à une main-d'œuvre extérieure et d'améliorer la productivité des producteurs locaux.

La chargée de la coopération avec le Togo au ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Rehner Anne, a rappelé que la disponibilité des infrastructures et des équipements constitue un facteur important pour la qualité de la formation.

La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Stefan Anton Messerer, du secrétaire général du gouvernement de la région de la Kara, Gnigbangou Gountibote, du président du conseil régional de la Kara, Bakèm Téba Blakinam, du préfet de la Kozah, Colonel Bonfo Faré. ATOP/SG/AO

QUATRE VILLAGES DE YADE BENEFICIENT D'UN PROJET D'EAU ET ASSAINISSEMENT

Kara, 22 oct. (ATOP) - L'ONG Programme d'aide pour le développement économique et social (PADES), en partenariat avec Hydraulique sans frontière (HSF), a lancé, le mardi 20 octobre à Yadè dans la commune Kozah 2, le projet d'adduction d'eau potable et d'assainissement au profit de quatre villages du canton de Yadè.

D'un coût global de 220 millions de FCFA, ce projet vise à améliorer durablement l'accès des populations à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement, en vue de contribuer à la préservation de la santé publique et à l'amélioration de leurs conditions de vie.



Coups de pioche

Les travaux prévoient la construction d'un château d'eau d'une capacité de 30 m³, la réalisation d'un réseau de distribution de 7,5 kilomètres et l'installation de 19 bornes-fontaines. Ils comprennent également la construction de latrines dans les établissements scolaires et les marchés. Au total, 5 300 foyers sont ciblés par ce projet, qui intervient quatre ans après une initiative similaire réalisée à Tchitchao.



Table officiel



L'assistance

Le préfet de la Kozah, le colonel Bonfoh Farè, a relevé que la mobilisation des populations témoigne de l'intérêt qu'elles accordent aux questions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Le préfet a exhorté les bénéficiaires à assurer une gestion responsable et rigoureuse des infrastructures, afin de garantir leur pérennité. Col. Bonfoh a invité les entreprises chargées des travaux à faire preuve de rigueur dans leur exécution, tout en réaffirmant la disponibilité de l'administration préfectorale à accompagner le projet.

Le directeur exécutif de PADES, Agouda Batchale et le président de HSF, Pierre Mazingue, ont invité les autorités locales à mettre en place un mécanisme approprié de prise en charge du coût de l'eau pour assurer le fonctionnement durable des installations.

Le maire de Kozah 2, Essonanna Batchassi, a salué les efforts des pouvoirs publics et des partenaires en faveur de l'amélioration de l'accès à l'eau potable. Il a appelé les populations à s'impliquer activement dans la gestion et l'entretien des ouvrages.

La cérémonie a pris fin par un coup de pioche symbolique donné par le préfet de la Kozah, marquant le démarrage officiel des travaux. ATOP/LER/AE/BA

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE :

LA 6^e EDITION DES SEANCES NATIONALES D'INFORMATION LANCEE

Kara, 22 oct. (ATOP) – La 6^e édition des séances d'information collective et des ateliers d'orientation scolaire et professionnelle a été lancée, le lundi 20 octobre au Lycée Kara 2.

A l'initiative de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), en collaboration avec le Centre national d'information et d'orientation scolaire et professionnelle (CNIOSP), cette initiative, se déroulera du 20 au 30 octobre sur l'ensemble du territoire national. Elle vise à accompagner 300 000 élèves de plus de 500 établissements dans leurs choix de formation et de carrière, en vue de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Ces séances s'adressent principalement aux élèves des classes de quatrième, troisième, première et terminale des établissements publics et privés. Elles ont pour



Enseignants et personnels de ANPE

objectif de les informer sur les critères de choix des séries et filières de formation, les secteurs porteurs d'emploi ainsi que les perspectives professionnelles après le BEPC et le baccalauréat.



Les élèves sensibilisés

Le directeur régional de l'éducation de la Kara, Badjaglana Fontou Bograh, s'est félicité de cette initiative en faveur de la jeunesse. Il a invité les élèves à suivre attentivement les communications et à poser des questions pour mieux préparer leur avenir scolaire et professionnel.

Le directeur général de l'ANPE, Kossi Tsiglo, a souligné la nécessité de rapprocher le système éducatif des réalités économiques et des besoins du marché de l'emploi. « L'école ne doit pas seulement transmettre des connaissances. Elle doit également préparer chaque apprenant à trouver sa place dans la société et à contribuer au développement de la nation », a-t-il déclaré.

Le directeur du CNIOSP, Kossi Edjam, a également prodigué des conseils aux apprenants sur l'importance d'une orientation réfléchie.

À travers cette campagne nationale, l'ANPE et le CNIOSP entendent prévenir les erreurs d'orientation et contribuer à une meilleure adéquation entre les formations et les opportunités d'emploi. ATOP/AE/SED

LACS :

LA JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ALPHABETISATION CELEBREE A ANEHO

Aného, 22 oct. (ATOP) - La journée internationale de l'alphabétisation, observée chaque 8 septembre, a été célébrée en différé le mercredi 21 octobre à Aného sous le signe de l'engagement collectif.



Les néo alphabets



Les participants

La 60^e édition de cette journée est placée sous le thème « L'alphabétisation pour les peuples, la planète et la prospérité ». La manifestation est l'actif de l'Association pour la Restauration de l'humanité en collaboration avec la direction régionale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle de la Maritime et les mairies de la région.

Cette journée vise à sensibiliser l'opinion sur l'importance de l'alphabétisation comme facteur de dignité, de développement humain durable et d'autonomisation des communautés. Elle vise également à rappeler aux décideurs et aux publics l'importance de l'alphabétisation pour une société plus inclusive, juste, pacifique et durable.

Les festivités ont été marquées par une présentation sur le thème retenu, un message de plaidoyer pour le financement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ainsi que sur la vision de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle dans la Maritime. Les démonstrations pratiques et les témoignages des apprenants ainsi que la remise des attestations à 26 néo-alphabètes ont également meublés la célébration.

Le représentant du gouverneur de la région Maritime, Nyakpo Edem, a souligné que l'alphabétisation constitue un puissant levier d'émancipation, de dignité humaine et de participation citoyenne au développement de la nation. M. Nyakpo a exhorté les autorités à faire de l'alphabétisation une réalité accessible à tous, sans discrimination de sexe, d'âge ou de condition sociale. « Investir dans l'alphabétisation, c'est investir dans la dignité, la cohésion sociale et l'avenir du pays », a-t-il conclu.

Le chef division de l'Alphabétisation et l'éducation non formelle de la Maritime, Mme Tinankpa Damba, a révélé que l'analphabétisme touche plus les femmes (38,8 %) que les hommes (7,7 %), ainsi que les enfants de la tranche d'âge de 9 à 14 ans, non scolarisés ou déscolarisés précocement. Elle a fait savoir que cette célébration offre l'occasion d'identifier les défis et de mettre en lumière les domaines dans lesquels une coopération internationale renforcée est nécessaire pour relever les défis au service de la paix et du développement durable.

Le secrétaire général de la mairie Lacs 1, Noumonvi Komi, et le président du comité d'organisation, Afanou Ablam, ont souligné que l'alphabétisation est un droit humain fondamental qui ouvre la porte à d'autres droits humains. Selon eux, elle est le fondement de l'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs, d'attitudes et de comportements permettant de promouvoir une culture de paix durable fondée sur le respect de l'égalité et la non-discrimination.

ATOP/DK/BA

TANDJOUARE/ACCES A L'EAU POTABLE :

DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE LANCES

Tandjouaré, 22 oct. (ATOP) – Les travaux de réhabilitation des pompes à motricité humaine dans la préfecture de Tandjouaré ont été lancés, le mercredi 21 octobre à Mandiaré, dans la commune Tandjouaré 1.

L'initiative est à l'actif de la communauté musulmane Ahmadiyya du Togo, avec l'appui financier de l'ONG Humanity First Togo-Allemagne, à travers le projet « Water for life » (De l'eau pour la vie). Elle vise à remettre en état des ouvrages hydrauliques défectueux afin de faciliter l'approvisionnement des populations en eau potable.

Au total, 14 pompes ont été recensées dans le canton de Pligou, dont quatre réhabilitées lors du lancement des travaux : deux à Kongué, une à Kampoaté et celle de l'École primaire publique (EPP) de Mandiaré. Le recensement se poursuit dans les différents villages en collaboration avec les chefs de canton, afin d'offrir à l'ensemble des habitants de la préfecture des points d'eau fonctionnels.



Mme Douiti manœuvrant la pompe réhabilitée

La 2^e adjointe au maire de Tandjouaré 1, Mme Douti Gouryama Yendoukoi, a souligné que ce projet est une réponse concrète aux difficultés d'approvisionnement en eau. Elle a précisé qu'il permettra de réduire les longues distances que parcourent quotidiennement les femmes et les élèves pour accéder à cette ressource indispensable. Mme Douti a demandé aux bénéficiaires de préserver ces ouvrages une fois réhabilités en mettant en place des comités de gestion, afin d'assurer leur durabilité.



Mme Douti échangeant avec l'assistance



Vue de la pompe réhabilitée à Mandiaré

Le responsable du projet « Water for life », Wagas Ahmed a précisé qu'au-delà de la réhabilitation des pompes, le projet entend contribuer à l'autonomisation économique des communautés, à la valorisation des terres agricoles et à l'éducation des jeunes. M. Wagas a insisté sur la nécessité d'une responsabilisation locale. « Nous vous apportons notre appui, mais la pérennisation de ces ouvrages repose d'abord sur vous-mêmes », a-t-il mentionné.

ATOP/SYI/JK/BA

BASSAR :

DES LEADERS RELIGIEUX MUSULMANS SENSIBILISES SUR LA GESTION DES LIEUX DE CULTE ET LES NUISANCES SONORES

Bassar, 22 oct. (ATOP) - Le préfet de Bassar, le lieutenant-colonel Asiah Hodabalo, a échangé, le mardi 20 octobre à Bassar, avec les acteurs religieux musulmans des quatre communes de la préfecture sur la gestion des lieux de culte et les nuisances sonores.



Le préfet Lt-Col Asiah s'adressant...



....aux acteurs

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'arrêté ministériel n° 0138/MATDCC/MERF/MSHP/MSPC du 20 février 2025 portant réglementation de l'émission de bruit en République togolaise. Elle vise à informer les responsables des mosquées et les imams sur le cadre légal régissant la gestion des lieux de culte et les nuisances sonores. Il s'agit de les sensibiliser sur les effets du bruit excessif sur la santé et le bien-être des populations, ainsi qu'à promouvoir un équilibre durable entre la liberté de pratique religieuse et la tranquillité publique, afin de prévenir les conflits de voisinage.

Au cours des échanges, l'autorité préfectorale a abordé plusieurs sujets, notamment la gestion des cérémonies religieuses organisées sur la voie publique, les autorisations nécessaires à la tenue des activités religieuses, ainsi que la contribution des communautés musulmanes à la salubrité publique et aux actions sociales, notamment les journées « Togo Propre » dans les communes.

Le préfet a également évoqué la constitution d'une base de données des imams des grandes mosquées, ainsi que les procédures d'autorisation relatives à l'implantation et à la construction de nouvelles mosquées. Il a insisté sur la nécessité de préserver l'harmonie au sein des lieux de culte et exhorté les imams à œuvrer en faveur de la paix et de la cohésion sociale.

S'agissant des nuisances sonores, le préfet a rappelé aux responsables religieux l'importance de respecter les normes en vigueur, notamment en ce qui concerne les horaires de prière et les appels à la prière du matin et du soir. Il leur a également demandé de soumettre les dossiers d'autorisation de construction des mosquées aux autorités compétentes, afin que les projets puissent bénéficier du suivi de géomètres et de techniciens agréés en bâtiment.

Le Lt-Col Asiah a souligné que les pratiques religieuses doivent s'exercer dans le respect de la tranquillité publique et des libertés d'autrui, notamment en matière d'émission de bruit. Il a exhorté les leaders religieux à respecter les normes requises et à prendre les mesures nécessaires pour limiter au maximum les nuisances sonores, afin de garantir à tous les citoyens un cadre de vie paisible et le respect de leurs libertés.
ATOP/LK/MD/KYA

TONE/PROTECTION DE L'ENFANT :

DES MICROPROJETS COMMUNAUTAIRES « ENFANTS POUR ENFANTS » LANCES

Dapaong, 22 oct. (ATOP) – Les clubs d'enfants et de jeunes des localités de Kountone (Tône 1), Natchème (Tône 3) et Tchabigou (Tône 4) ont lancé, le mercredi 21 octobre dans ces localités respectives, des microprojets communautaires intitulés « Enfants pour enfants ».

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre du projet « Approche régionale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse » (ARPEJ), mis en œuvre par SOS Villages d'Enfants France avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD). Elles visent à responsabiliser les enfants et les jeunes en les impliquant dans la conception, la mise en œuvre et la pérennisation de solutions adaptées aux réalités de leurs communautés.

Les clubs ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier pour le montage et la réalisation de leurs microprojets. Leur formation en montage de projets a été assurée par l'ONG Agence régionale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des enfants (AREDEE), dans la région des Savanes.

Les microprojets sont notamment « Promotion de la santé mentale des enfants/jeunes et protection de l'environnement à travers le sport » à Kountone ; « Projet de sensibilisation et d'éducation à la salubrité communautaire » à Natchème et « Promotion de l'engagement citoyen des enfants/jeunes pour la protection de l'environnement » à Tchabigou.



Les participants à Natchème

Lors des lancements, les clubs, accompagnés par les animateurs du projet ARPEJ, ont présenté des sketches éducatifs et sensibilisé leurs pairs ainsi que les adultes aux objectifs de leurs initiatives.



Un enfant montre le bon exemple à ses pairs



Présentation d'un sketch éducatif à Natchème

À Natchème, le projet a permis de mettre à la disposition de la communauté 10 poubelles publiques, quatre panneaux d'affichage et une grande pancarte portant des messages de sensibilisation, notamment « Pour Natchème propre, chacun agit » et « Mettons les déchets dans la poubelle ». Le club d'enfants a également organisé une opération de salubrité à l'École primaire catholique de la localité.

L'animateur du projet ARPEJ à Natchème, Gérard Tindano, et le coordinateur de l'ONG AREDEE/RS, Lamboni Tibé, ont exhorté les enfants à devenir des ambassadeurs du changement en sensibilisant leurs camarades et les membres de leur communauté aux bonnes pratiques d'hygiène et de protection de l'environnement.

Les enfants ont, pour leur part, réaffirmé leur engagement à contribuer au maintien d'un cadre de vie propre et sain.

ATOP/TKA/JK/HKM

PRODUCTION DU SESAME NOIR :

80 PRODUCTEURS FORMES AUX TECHNIQUES AMELIOREES



Les officiels et producteurs

perfectionnement professionnels (FNAFPP). Elle vise à permettre aux participants de maîtriser les différentes étapes de la culture du sésame noir, les méthodes de conservation et les stratégies de sa commercialisation. Elle entend également renforcer leurs compétences en matière de gestion des organisations coopératives. Plusieurs modules seront développés par des experts du cabinet Institut de promotion et d'accompagnement en techniques (IPATE).

Le chef d'antenne du FNAFPP à Kara, Lochina Moussa a indiqué que cette initiative s'inscrit dans la vision du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, de faire de l'agriculture un levier de développement, de création d'emplois et de richesses. Il a

Mango, 22 oct. (ATOP) – Quarante producteurs de sésame noir des préfectures de l'Oti et de l'Oti-Sud, renforcent leurs capacités, du 19 au 24 octobre à Mogou (Oti-Sud 1), sur les techniques améliorées de production, de conservation et de commercialisation du sésame noir.

La session est initiée par la Chambre régionale de l'agriculture des Savanes, avec l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de

exhorté les participants à faire preuve de sérieux et à mettre en pratique les acquis de la formation.

Le président de la Chambre régionale de l'agriculture des Savanes, Lamboni Dankoyeme et le secrétaire du chef canton de Mogou, Bassari Gbagani, ont exprimé leur gratitude au FNAFPP et au cabinet IPATE pour leur contribution au renforcement des capacités des producteurs. Ils ont invité ceux-ci à tirer le meilleur profit de cette session afin de contribuer au développement de la filière du sésame noir.

Le directeur du cabinet IPATE, Zéou Yawo, a souligné l'importance du sésame noir dans la région des Savanes, où il est apprécié pour ses multiples usages, notamment alimentaires et pharmaceutiques. Il a insisté sur la nécessité de renforcer les compétences des producteurs en matière de conservation et de commercialisation afin de limiter les pertes et d'améliorer leurs revenus.

ATOP/TT/JK/HKM

OCTOBRE ROSE :

DES FEMMES DE LA COMMUNE OGOU 1 SENSIBILISEES SUR LES CANCERS FEMININS

Atakpamé, 22 oct. (ATOP) - Les femmes de la commune Ogoou 1 ont pris part, le mercredi 21 octobre, à une séance d'information consacrée aux dangers des cancers du sein et du col de l'utérus.



Illustration des techniques de palpation des seins



L'assistance

Cette action citoyenne s'inscrit dans le cadre de la campagne « Octobre Rose ». Elle est initiée par le groupe T-Oil, le Complexe pétrolier de Lomé (COMPLEL), la Société togolaise de stockage de Lomé (STSL) et le groupe de réflexion français « Au-Delà de la Résilience » (Think Tank). Les échanges ont permis d'éclairer l'assistance sur les différents facteurs de risque associés à l'apparition de ces maladies. Parmi ceux-ci figurent notamment les premières règles précoces, les menstruations tardives, la ménopause précoce, la sédentarité, la consommation excessive d'alcool ainsi qu'une alimentation trop riche en graisse.

Les expertes et les animateurs ont également sensibilisé le public aux principaux signes d'alerte et aux méthodes pratiques d'autopalpation. Elles ont insisté sur l'importance de consulter rapidement un professionnel de santé dès l'apparition de toute modification inhabituelle. Afin de renforcer l'impact de cette initiative, les participantes ont été encouragées à relayer les messages de prévention dans leurs familles et communautés.

La directrice commerciale et marketing de T-Oil, Mme Lawson Betum Bélynda, a rappelé l'importance de cette démarche : « Cette sensibilisation ne se limite pas à la prévention des cancers féminins, elle aborde également l'accompagnement des personnes touchées par la maladie. Nous voulons faire prendre conscience que ce mal est une réalité meurtrière qui décime nombre de nos sœurs », a-t-elle indiqué.

Le maire de la commune Ogou 1, Dr Kassamada Komlan, a exhorté les femmes à appliquer avec rigueur les conseils et les techniques présentés lors de la séance. Il a également lancé un appel aux hommes afin qu'ils soutiennent activement leurs épouses et leurs compagnes dans ce combat, rappelant que le cancer du sein touche aussi les hommes, même si cela reste beaucoup plus rare. ATOP/AY/KKT/MD

ANIE/ CONCOURS « MENAGE DE LA SEMAINE » :

QUATRE MENAGES RECOMPENSES

Anié, 22 oct. (ATOP) - Quatre ménages sélectionnés pour leur conformité aux critères d'éligibilité du concours « Ménage de la Semaine » ont été récompensés par l'attribution d'une enveloppe financière de cent mille francs CFA chacun, le mardi 20 octobre à Anié.

Porté par l'Agence Nationale d'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASAP), le concours s'inscrit dans la mission fondamentale de l'institution notamment contribuer à l'amélioration durable

du cadre de vie des populations. Cette initiative a pour objectif d'inciter les foyers à s'investir activement dans la propreté, d'encourager l'adoption de comportements écoresponsables dans la gestion quotidienne des déchets, et de concourir à la réduction des dépotoirs sauvages qui jonchent les voies publiques.

Pour prétendre à cette distinction, les candidats doivent impérativement remplir un cahier des charges rigoureux incluant l'abonnement à une structure de pré-collecte des ordures, la disposition de sanitaires adéquats, la possession d'une poubelle de tri, ainsi que l'entretien régulier des caniveaux, des canaux d'évacuation et de la devanture des habitations. Par souci d'équité et d'inclusion sociale, les ménages de haut standing ont été déclarés inéligibles à la compétition.

A l'issue du tirage au sort parmi les foyers ayant satisfait à l'ensemble de ces exigences, les lauréats mis à l'honneur sont : Mme Koffi Afi du quartier Boulali, Mme Kpodzadu Elise du quartier Tchabarou, M. Saibou Aminou du quartier Zongo ainsi que Mme Assogba Rachida du quartier Assivimé-Yéyé. Désormais investis du rôle d'ambassadeurs de la propreté au sein de leurs communautés respectives, les bénéficiaires ont pris l'engagement de perpétuer ces bonnes pratiques et de sensibiliser leur entourage à l'importance de la lutte contre l'insalubrité.

Le préfet de l'Anié, le colonel Soulé Abderman, a salué cette action et exhorté les chefs de quartier et de village à s'impliquer avec rigueur pour interpellier les chefs de ménage face aux défis de l'insalubrité.

Le directeur général de l'ANASAP, le Gal. Béréna Gnakoudè, a rappelé que cette émulation vise à inciter l'ensemble de la population à emboîter le pas aux lauréats afin de bâtir un cadre de vie sain et serein.

ATOP/KV/KKT/MG



Des lauréats et autorités



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



REPORTAGE

SIALO :

LE MIEL DE NEEM KAFD'OR SEDUIT LES VISITEURS

Par Yaya Kolani



Dame Egloh présentant son produit

produit. Au passage de la délégation officielle du salon, elle saisit également l'occasion de faire découvrir son miel de neem, baptisé Kafd'or. « C'est un miel 100 % naturel. Nos ruches sont installées dans des plantations de neem. Nos abeilles butinent essentiellement le nectar des fleurs de neem pour produire notre miel de neem Kafd'or. Ensuite, nous récoltons notre miel avec amour, soin et respect de nos abeilles et de l'environnement, le filtrons et le conditionnons pour votre bonheur. Nos plantations sont situées dans des zones forestières de Sotouboua, dans la région Centrale, et de Bassar, dans la région de la Kara, au Togo », explique-t-elle.

Présentant les qualités de son produit, Mme Egloh affirme que « le miel de neem Kafd'or est reconnu pour sa richesse exceptionnelle en nutriments et ses propriétés thérapeutiques, notamment dans la lutte contre le paludisme. Il se distingue par son goût légèrement amer et sa profondeur aromatique rare. Il est idéal pour remplacer le sucre et favoriser une alimentation saine pour les enfants et toute la famille ». Selon elle, ce miel haut de gamme se distingue également par ses propriétés liées aux principes actifs du neem.

La promotrice propose volontiers une dégustation aux visiteurs. A l'aide de petites cuillères en plastique, elle invite ceux qui le souhaitent à goûter son produit afin de leur permettre d'apprécier les qualités qu'elle lui attribue. Plusieurs visiteurs se prêtent avec plaisir à l'exercice et certains repartent ensuite avec des bouteilles de miel Kafd'or. Mme Egloh poursuit la présentation en soulignant les caractéristiques particulières de cette variété. Il s'agit

Au Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Lomé (SIALO), une exposante et son produit retiennent l'attention : Mme Egloh Afi et son miel de neem Kafd'or. Selon la promotrice, ce miel naturel possède plusieurs propriétés bénéfiques pour la santé.

Agée d'une quarantaine d'années, teint noir, des lunettes sur le nez et le regard attentif, Mme Egloh Afi, responsable d'un stand au cœur du SIALO, ne laisse passer aucun visiteur sans lui présenter son

Les Vertus du Miel de Neem Kafd'or

Un véritable trésor de santé naturelle !

- Anti-paludéen traditionnel**
Reconnu pour aider à lutter contre le paludisme
- Renforce le système immunitaire**
Aide à la lutte contre les infections
- Puissant antibactérien et antifongique**
Élimine les bactéries et champignons
- Facilite la digestion et apaise les maux d'estomac**
Tend à réguler l'ingestion et évite les maux
- Riches en antioxydants**
Contribue à l'entretien de la santé
- Aide à soulager la toux et calmer les irritations de la gorge**

Adoptez le miel de neem Kafd'or pour ses bienfaits exceptionnels !

1L : 5000 xof

0022879991852
maisonkafdor@gmail.com

d'un miel monofloral, de couleur brun foncé, généralement fluide, mais parfois légèrement crémeux selon la saison. Il se distingue également par son arôme prononcé, son goût légèrement amer et sa richesse en nutriments.

Mme Egloh assure que Kafd'or est un miel 100 % naturel, non chauffé, bien filtré et sans additifs. Elle précise que « c'est un produit local, durable et responsable, avec une traçabilité garantie. Il est réputé pour ses propriétés médicinales, surtout dans la prévention du paludisme. Il est riche en antioxydants, possède des propriétés anti-inflammatoires, renforce le système immunitaire, apaise les inflammations, soutient la digestion et aide à lutter contre certaines infections ». Elle ajoute que le produit contribue à renforcer les défenses naturelles de l'organisme, à favoriser un sommeil réparateur et à agir comme un tonifiant naturel. Elle rappelle toutefois que ces propriétés relèvent des usages traditionnels et ne se substituent pas à un avis médical.

La responsable de Kafd'or indique également que son produit est certifié par l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA). Elle précise qu'il peut être utilisé de différentes manières : dans le cadre des habitudes alimentaires, pour sucrer les jus, les tisanes et les boissons chaudes en remplacement du sucre, ou en cuisine pour préparer des gâteaux, des sauces, des marinades et des desserts. Il peut aussi être utilisé en cosmétique naturelle pour la préparation de masques et les soins de la peau et des cheveux. *Les produits Kafd'or, « Des produits en or, pour votre pleine satisfaction ».*



ATOP

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

RDC :

LA BELGIQUE CONDAMNE L'ALLIANCE DE JOSEPH KABILA AVEC LE M23

Africanews – La Belgique a condamné, le mercredi 21 octobre, la décision de l'ancien président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, de prendre la tête du Front pour la refondation de la nation (FRN), une nouvelle coalition politico-militaire qui comprend notamment le mouvement rebelle M23.

Bruxelles dénonce le choix de recourir aux armes pour accéder au pouvoir et appelle à privilégier le dialogue pour mettre fin au conflit dans l'est du pays.

Devant la commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants belge, le ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a exprimé sa vive préoccupation face à cette initiative, qu'il a qualifiée de "*déplorable, incompréhensible et inacceptable*". Il a condamné sans équivoque le choix de l'ancien chef de l'État de prendre la tête d'un mouvement politico-militaire qui entend accéder au pouvoir par les armes plutôt que par les voies démocratiques.

Annoncée le 12 octobre à Goma, dans l'est de la RDC, la création du FRN marque une nouvelle étape dans l'opposition armée au président Félix Tshisekedi. Le mouvement, qui succède à l'Alliance Fleuve Congo (AFC) et au M23, affirme vouloir "**mettre fin à la tyrannie**" et indique être prêt à recourir à tous les moyens, y compris la force, pour atteindre cet objectif.

Joseph Kabila, qui a dirigé la RDC de 2001 à 2019, est aujourd'hui un opposant politique. Le 30 septembre 2025, il a été condamné à mort par contumace par la Haute Cour militaire congolaise, notamment pour trahison, crimes de guerre et participation à une insurrection liée au M23. L'ancien président conteste les accusations portées contre lui, que son camp considère comme politiquement motivées.

Selon l'Agence congolaise de presse (ACP), l'annonce de cette alliance ne surprend toutefois pas les autorités belges, compte tenu des contacts que l'ancien président entretenait déjà avec le mouvement rebelle actif dans l'est du pays.

Maxime Prévot a rappelé qu'aucune ambition politique ne pouvait justifier le recours à la violence ni les attaques contre les institutions nationales. Selon lui, cette stratégie est *"profondément illégitime"* et ne peut conduire ni à la stabilité, ni à la paix, ni à la démocratie.

La Belgique réaffirme ainsi son soutien au dialogue et aux efforts diplomatiques visant à résoudre la crise congolaise. Le chef de la diplomatie belge a notamment appelé les différentes parties à préserver les acquis des processus de paix de Doha et de Washington, à respecter le cessez-le-feu et à garantir la protection des populations civiles. Africanews

----- L'ÉGYPTÉ PRÊTE A SOUTENIR L'ARABIE SAOUDITE SANS ATTAQUER LE YEMEN

Africanews - L'Égypte se dit prête à soutenir militairement l'Arabie saoudite si celle-ci en fait la demande, mais exclut toute offensive contre le Yémen. C'est le message défendu le mercredi 21 octobre par le président Abdel Fattah al-Sissi, lors du Forum Égypte 2026.

"Nous parlons de défendre le territoire et les frontières du Royaume", a déclaré le président al-Sissi, en réponse aux spéculations sur une éventuelle intervention égyptienne contre les Houthis.

"Nous n'avons jamais coopéré dans le but de mener des combats au-delà de nos frontières", a-t-il ajouté, précisant que l'Égypte entendait également protéger le territoire de tout autre pays arabe qui solliciterait son aide.

Le chef de l'État a par ailleurs insisté sur la nécessité de préserver la stabilité régionale. *"La situation ne peut pas supporter davantage d'instabilité dans d'autres pays. Nous voulons contribuer à rétablir la stabilité dans les pays qui l'ont perdue"*, a-t-il déclaré, en évoquant notamment le Soudan, la Libye et la Somalie.

LE PARLEMENT DOIT ENCORE AUTORISER UN ÉVENTUEL SOUTIEN MILITAIRE

Samedi 17 octobre, Abdel Fattah al-Sissi a demandé au Parlement égyptien l'autorisation d'apporter un soutien militaire à l'Arabie saoudite si Riyad en faisait la demande.

Après plusieurs séances, les députés ont reporté leur décision au 26 octobre. Certains élus ont réclamé davantage de précisions sur les objectifs, la durée et le coût d'une éventuelle mission, ainsi que sur les risques encourus par les soldats égyptiens.

Une intervention directe reste sensible dans le pays le plus peuplé du monde arabe. Dans les années 1960, l'Égypte de Gamal Abdel Nasser avait engagé des milliers de soldats dans la guerre civile au Yémen du Nord. Cette campagne militaire meurtrière a durablement marqué les esprits et a été comparée par la suite à la guerre du Vietnam menée par les États-Unis.

Le Caire avait pourtant rejoint la coalition dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen en 2015, en fournissant notamment des forces navales et aériennes et en déployant des navires de guerre en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb.

Dans ce contexte de tensions régionales, une délégation égyptienne de haut niveau s'est rendue à Riyad mercredi 21 octobre.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, et le chef des services de renseignement, Hassan Rashad, ont rencontré le prince héritier Mohammed ben Salmane. À cette occasion, Badr Abdelatty lui a remis un message écrit du président Sissi destiné au roi Salmane.

Selon les autorités égyptiennes, ce message portait notamment sur le renforcement des relations bilatérales et réaffirmait la solidarité du Caire avec le royaume saoudien. Les deux parties ont également discuté de l'évolution de la situation régionale et de la coordination de leurs efforts. Africanews

ORPAILLAGE ILLEGAL :

QUI PROFITE DU TRAFIC DE L'OR AFRICAIN ? [BUSINESS AFRICA]

Africanews - Dans ce numéro de Business Africa, coup de projecteur sur l'exploitation illégale de l'or et ses conséquences sur les économies.

À l'échelle du continent, le phénomène est considérable. Selon la Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 66,5 % des exportations d'or africain vers les Émirats arabes unis en 2022, soit environ 405 tonnes, auraient été issues de la contrebande. Les réactions de Marcena Hunter Directrice des industries extractives, à l'organisation spécialisée dans la criminalité transnationale.

Cameroun : le trafic d'or aurait fait perdre près de 2 000 milliards de francs CFA à l'État

Au Cameroun, Une partie de la production de l'or échappe aux circuits officiels et alimente des réseaux opaques. Selon la société nationale des mines, entre 2021 et 2025, 44 tonnes d'or en provenance du pays ont été réceptionnées à Dubaï, alors que les exportations officiellement déclarées ne totalisent que 148 kilogrammes. Comment Yaoundé peut-il reprendre la main sur son or, réponse dans ce sujet.

La Côte d'Ivoire sévit contre l'exploitation aurifère illégale

En Côte d'Ivoire, Entre 2012 et 2023, la production officielle d'or est passée de 13 à 51 tonnes. Cependant, l'orpaillage illégal gagne du terrain malgré des peines pouvant aller jusqu'à 20 ans de prison, notamment dans plusieurs régions et les dégâts environnementaux sont considérables. Pour mettre fin à ce fléau, la société ivoirienne des métaux précieux a vu le jour : objectif structurer la chaîne d'approvisionnement et la commercialisation de l'or.

Le Burkina Faso a inauguré sa première raffinerie d'or

Le Burkina Faso, un des principaux producteurs d'or en Afrique de l'Ouest mise sur le raffinage de ce métal précieux. À Ouagadougou, la toute première raffinerie est opérationnelle, de plus le pays s'est doté d'un nouveau minier et de deux sociétés chargées de la commercialisation et de la surveillance de son or. Africanews

SENEGAL:

LES ETATS AFRICAINS APPELES A S'ATTAQUER AUX CAUSES PROFONDES DE LA MIGRATION IRRÉGULIERE

Dakar, (Xinhua) - Le président de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), Idrissa Sow, a appelé le mercredi 21 octobre à Dakar les Etats africains à renforcer leur coopération pour prévenir les drames de la migration irrégulière en s'attaquant à ses causes profondes, notamment le chômage et les inégalités sociales.

A la clôture de la 89e session ordinaire de la CADHP, tenue du 12 au 21 octobre à Dakar, il a déploré les récents naufrages d'embarcations transportant des migrants sur les côtes gambiennes et djiboutiennes, qui ont causé de nombreux décès et disparitions.

Selon lui, ces tragédies liées à la migration dite irrégulière illustrent "la persistance des risques auxquels s'exposent les personnes qui tentent de rejoindre d'autres pays à la recherche de meilleures conditions de vie".

Il a exprimé sa solidarité avec les victimes et leurs familles, tout en invitant les Etats parties à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples à accorder une attention prioritaire à cette question.

M. Sow a préconisé une approche fondée sur la coopération et la responsabilité partagée, ainsi que sur la lutte contre les causes structurelles de la migration irrégulière.

"La pauvreté persistante, les inégalités de revenus, le chômage des jeunes, la précarité de l'emploi et les disparités entre les zones urbaines et rurales, notamment dans l'accès à l'éducation, à la santé et aux services sociaux de base, figurent parmi les facteurs favorisant les départs", a-t-il indiqué. (Xinhua)



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

LE COMITE EXECUTIF DE LA CAF SE REUNIT EN VISIOCONFERENCE CE JEUDI 22 OCTOBRE 2026

Caire, (CAF) - La Confédération africaine de football (CAF) tiendra une réunion virtuelle de son Comité exécutif (COMEX), présidée par le Dr Patrice Motsepe, ce jeudi 22 octobre 2026 à 17h00, heure du Caire (14h00 GMT).

Les membres du COMEX examineront plusieurs sujets, notamment les préparatifs des prochains événements de la CAF, dont l'Assemblée générale ordinaire, prévue le 21 novembre 2026 au Nigeria, la TotalEnergies CAF Supercoupe qui se disputera le 8 novembre 2026 en Afrique du Sud, la Coupe d'Afrique des Nations de Beach Soccer de la CAF, qui sera organisée au Sénégal, ainsi que les CAF Awards, programmés le 7 décembre 2026 à Lagos, au Nigeria.

Le COMEX se penchera également sur le processus de candidature à l'organisation de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des Nations (CAN), ainsi que sur d'autres questions relatives à la compétition. CAF

TOUR DE FRANCE 2027:

DEUX CONTRE-LA-MONTRES INDIVIDUEL ET LA MONTAGNE POUR DEPARTAGER LES PRETENDANTS

France, (RFI) - L'organisation du Tour de France a dévoilé le jeudi 22 octobre le tracé de la 114e édition. Le grand départ s'effectuera le 2 juillet en Grande-Bretagne pour trois étapes. La course se terminera le 25 juillet à Paris.

Le tracé du Tour de France 2027 va-t-il permettre au Slovène Tadej Pogacar de battre le record des victoires avec un sixième sacre ? Ce sera certainement la question des fans de la Grande Boucle lorsqu'ils découvriront le parcours de cette nouvelle édition.

Les organisateurs ont concocté un menu toujours aussi gargantuesque avec entre autres deux contre-la-montre individuels, ce qui ne s'était pas fait depuis un bon moment. À ce jeu-là, le champion du monde en titre du chrono, Remco Evenepoel, qui collectionne les médailles dans cet exercice, devrait être à son avantage, lui qui a terminé deuxième au général du Tour de France 2026.

« Que la bagarre dure le plus longtemps possible »

« J'ai toujours rêvé d'une époque du Tour de France que je n'ai pas connue », glisse avec malice le directeur du Tour de France Christian Prudhomme. Comme cet affrontement entre le grand rouleur, Jacques Anquetil, et le grimpeur Federico Bahamontes, où un coureur prenait du temps en contre-la-montre et tentait de résister dans la montagne. L'autre prenait du temps dans la montagne et essayait de ne pas tout perdre dans le chrono ». Et Christian Prudhomme ajoute : « Ce que l'on souhaite comme organisateur, mais comme fan de vélo, tout simplement, c'est que la bagarre dure le plus longtemps possible. » Avant que les prétendants au trône ne se dévoilent, le premier maillot jaune devrait se jouer dans les rues de Carlisle entre sprinteurs après un départ depuis Édimbourg. « Le final est plat, il n'y a pas de grosses difficultés dans l'étape. Et je pense que d'avoir une première étape dédiée aux sprinteurs, ça vaut au moins trois étapes de sprint parce qu'il y a l'espoir d'aller chercher la tunique jaune et ça peut être une motivation extraordinaire pour tous ces sprinters qui font un métier à risque », commente Thierry Gouvenou qui dessine le parcours. Au total, six ou sept étapes pourraient se jouer au sprint.

Le Tourmalet au menu

Côté montagne pure, il faudra patienter jusqu'à la neuvième étape le 11 juillet avec une arrivée en haut du Grand Colombier dans les Alpes. Sur l'ensemble de la course, on recense 28 cols et côtes. « Cette année, on ne sera pas dans les grands cols alpins. Mais dans les Pyrénées, nous aurons quand même le Tourmalet ou encore le col du Portet », précise Thierry Gouvenou. « Ailleurs que dans les Alpes ou les Pyrénées, il y aura d'autres terrains pour gagner du temps », assure Christian Prudhomme. RFI

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07 / 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg / Facebook/Twitter: [@atopTG](#)
Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyèmi

Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou

Secrétaire de Rédaction
**AMEKOUVO Akouéty
&
BARANDAO Konaka**

Chef section Reportage
GOMEZ Kokoènè Ayaovi

Chef section Photographie
DJOKPE Koffi

Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés